



وكالة التنمية الفلاحية
AGRICULTURAL DEVELOPMENT AGENCY

Les Produits Agricoles du Terroir Marocain s'exposent au SIAL Abu Dhabi

Pour la 3ème année consécutive, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) organise la partition marocaine à la 6ème édition du SIAL Middle East du 7 au 9 Décembre 2015 à Abu Dhabi. Une importante délégation composée de hauts responsables du département de l'agriculture, d'investisseurs et d'opérateurs privés prend part à cette participation qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Plan Maroc Vert, basée sur une vision claire de développement et de promotion de l'offre marocaine en produits agricoles avec une attention particulière dédiée aux produits du terroir.

Toutes les régions du Maroc seront représentées par pas moins de 25 exposants, dont 20 groupements de producteurs et 5 entreprises privées qui exposeront une large gamme de produits du terroir dont 13 produits labellisés. Il s'agit de l'IGP « Argane », l'AOP « Safran de Taliouine », l'IGP « Dattes Majhoul de Tafilalet », l'IGP « Dattes Boufegous », l'AOP « Rose Kelâat M'Gouna-Dadès », le Label Agricole « Dattes Nejda », l'IGP « Dattes Aziza Bouzid de Figuig », l'IGP « Dattes Bouytob de Tata », l'IGP « Amande de Tafraout », l'IGP « Keskes Khoumassi », l'IGP « Lentilles de Zaër », l'IGP « Miel d'Euphorbe du Sahara » et l'IGP « Hénéné d'Ait Ouabelli ». Les groupements de producteurs exposants se répartissent en 11 coopératives, 7 Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) et 2 unions de coopératives totalisant ainsi 133 coopératives regroupant plus de 3 667 agriculteurs dont 2 012 femmes (soit 54%).

A l'amont de cet évènement, les exposants ont bénéficié de l'assistance marketing et commerciale pour mieux positionner leurs produits et les préparer pour pas moins de 250 rencontres B to B organisées en marge de ce salon avec des clients internationaux prospects notamment les centrales d'achat, les grandes distributions, l'épicerie fine, les magasins spécialisés en bio.

Réputé pour la qualité de ses produits agricoles, le Maroc vise aussi à travers la participation à ce grand évènement de l'agroalimentaire, à mettre en avant la diversité et la compétitivité de l'offre marocaine en matière des produits agricoles et de consolider et renforcer la présence de l'offre marocaine sur le marché du moyen orient. Ainsi, une dizaine de grands investisseurs marocains opérant dans le secteur agricole et agroalimentaire dans les filières des

céréales, maraichages, agrumes, viandes rouges, arboriculture et olivier feront le déplacement à la conquête de nouveaux débouchés.

Convaincue grâce aux exploits réalisés lors des 2 précédentes éditions, l'Agence pour le Développement Agricole conduira sa troisième mission B to B à Abu Dhabi à travers des rencontres professionnelles individualisées au profit des investisseurs marocains en vue d'identifier les différentes opportunités de partenariat pour développer leurs activités d'exportation ainsi que la mise en place de projets d'investissement dans le secteur agricole et agroalimentaire avec leurs homologues émiratis.

Erigé sur une superficie de 306 m², le pavillon national évoquera l'authenticité et la modernité marocaine, une belle vitrine pour la mise en avant des atouts des produits du terroir marocain, dont l'argane, le safran, l'huile d'olive, les dattes, le miel, les PAM, la figue de barbarie et d'autres produits authentiques. La participation marocaine se distinguera aussi par un riche programme d'animations culinaires abritées dans un espace de dégustation exclusivement dédié aux démonstrations culinaires et des performances de chefs marocains de renom, afin de souligner les qualités gustatives et nutritionnelles des produits du terroir marocain.

Considéré comme l'un des plus importants salons pour le négoce international de l'agroalimentaire du moyen orient, Sial Middle East accueille pour cette édition plus de 900 exposants représentant environ 45 pays et plus de 20.000 visiteurs en provenance de 88 pays, dont 77 % jouent un rôle essentiel concernant la décision d'achat.

SIAL Middle East 2015 : Le grand Rendez-vous des professionnels de l'agroalimentaire

Ayant doublé de taille depuis son inauguration en 2010 et connaissant une augmentation de 30% du nombre de visiteurs chaque année, le SIAL Moyen-Orient est devenu l'événement incontournable de l'industrie alimentaire dans le Moyen-Orient.

Le SIAL Middle East a enregistré en 2014 une affluence de plus de 15 800 visiteurs, venus rencontrer 818 professionnels du secteur agroalimentaire et de la restauration en provenance de 88 pays. L'événement a eu, par ailleurs, d'importantes retombées pour les participants : 42% ont conclu un contrat avec de nouveaux partenaires et 72 % estiment avoir atteint leurs objectifs.

L'édition 2015 se tiendra du 7 au 9 Décembre; un nouveau rendez-vous pour les rencontres et la mise en contact des acheteurs des principaux groupes alimentaires avec des producteurs et exportateurs du monde entier. Cette année, le SIAL Middle East devrait réunir près de 900 exposants et accueillir plus de 2 000 visiteurs issus de 85 pays.

Le programme 2015 est particulièrement riche. Plusieurs conférences et plateformes interactives seront animées par des experts internationaux afin de mettre en avant les nouveaux enjeux du secteur agroalimentaire. En parallèle, un concours international de cuisine, «**La Cuisine by SIAL**», mettra en compétition près de 650 chefs. Le concours «**SIAL Innovation Observatory**» récompensera, quant à lui, les produits les plus innovants. Enfin, un important programme de rencontre B to B sera également mis en place : le «**SIAL Purchaser Club**» permettra aux exposants de prendre contact avec près de 500 acheteurs internationaux.

Une participation très remarquée en 2014

Le Maroc a fait une sortie remarquable au Salon SIAL Middle East 2014. Au total, le pavillon a accueilli plusieurs centaines de prospects des différents pays du Moyen-Orient, plusieurs contrats ont été concrétisés grâce aux 240 rencontres B to B organisées par l'Agence pour le Développement Agricole au profit des producteurs des produits du terroir.

L'hospitalité marocaine était aussi au rendez-vous à travers, un chaleureux pavillon évoquant l'ouverture et l'authenticité, des shows culinaires assurés par des chefs marocains de renom ont sublimé les visiteurs dont une bonne

partie a pu découvrir pour la première fois la qualité et la richesse de la cuisine marocaine.

Cette participation fût aussi l'occasion de présenter l'offre agricole et agroalimentaire du Maroc en matière des produits du terroir ainsi que les opportunités qu'offre le Royaume en matières agricoles pour le renforcement des échanges commerciaux avec les Emirats arabes unis.

Les produits du terroir à l'honneur sur le pavillon du Maroc

Implanté sur une superficie de 306 m², le pavillon marocain évoque l'authenticité et la modernité à travers une architecture inspirée de la culture marocaine traditionnelle et contemporaine. En plus des 25 espaces dédiés aux exposants, ce pavillon comprend aussi, un espace d'accueil pour informer et orienter les visiteurs, un espace B to B mis à la disposition des participants pour leur permettre de s'entretenir avec les partenaires potentiels ainsi qu'un espace de dégustation et d'animation conçu pour être le cœur d'attraction central du pavillon marocain, cet espace sera spécialement dédié à des shows culinaires assurés par un chef marocain de renom pour faire découvrir aux visiteurs la richesse gustative et qualitative de plats marocains à base de produits du terroir.

La délégation marocaine sera composée de 25 exposants ; des coopératives, des groupements d'intérêt économique et des sociétés privées œuvrant dans le domaine des produits du terroir.

Liste des exposants au SIAL ME 2015

	Exposant	Produit
1	Coopérative Al Kaoutar	Amandes, PAM et miel
2	Coopérative Sabbar R'hamna	Cactus et dérivés
3	Coopérative Imam al Bokhari	Couscous
4	GIE Ghis Ferkla	Dattes Mejhoul
5	Coopérative Niema	Epices et marinades naturels
6	Coopérative Taymate	Olives de Table
7	Coopérative Mogador Essaouira	Huile d'argane et dérivés
8	Coopérative Agricole Nakhla	Dattes Aziza
9	Coopérative Tifaout Talkjount	Huile d'argane et dérivés
10	Coopérative Jbel Boutarek	Huile d'olive
11	GIE Zoyout Aït Attab	Huile d'olive
12	Coopératives les milles collines	Miel
13	Coopérative Tizwit N'tmazight	Miel
14	Union Tazdouite	Miel
15	Cluster des Oasis du Sahara	Produits du terroir divers

16	Coopérative Moullablad	Lentilles et autres
17	CP Afoulki	Argane et dérivés
18	GIE RIF PAM	PAM et huiles essentielles
19	Coopérative Agricole Taytmatine	Rose
20	GIE Taznakht	Safran
21	Société de conserves Bio	Huile d'olive, cactus
22	Zine Céréales	Couscous
23	Société ArdiKanz	Produits du terroir divers
24	Société FBC	Produits du terroir divers
25	Société Bioexpert	PAM et Tisanes

Objectifs de la participation marocaine au SIAL 2015 :

Organisée par l'ADA, la participation marocaine au SIAL 2015 s'inscrit dans le cadre des grandes orientations dessinées par le Plan Maroc Vert et notamment dans son volet consacré à l'agriculture solidaire et aux produits du terroir. Cette participation ambitionne de renforcer les acquis du pays dans le domaine de l'exportation de ces produits, mais également d'explorer de nouveaux débouchés pour cette filière stratégique de l'agriculture marocaine. Dans ce dessin, le SIAL se présente comme un précieux tremplin pour permettre aux groupes exportateurs marocains de renforcer leur présence sur le marché du moyen orient. Ce salon hors normes constitue par ailleurs une excellente vitrine afin de présenter la richesse et la diversité de l'offre exportable marocaine en matière de produits du terroir. Parmi les principaux groupes ciblés par la participation marocaine au SIAL 2015 figurent:

- Les magasins, commerces de détail, épicerie fines, grossistes et supermarchés spécialisés dans les produits naturels, alimentaires, cosmétiques, diététiques, pharmaceutiques
- Les hôteliers, restaurateurs et autres prestataires de services du secteur agroalimentaire

Les produits phares du terroir marocain au SIAL 2015 :

ARGANE

L'aire de production de l'Argane englobe la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie reconnue par l'UNESCO depuis le 8 décembre 1998 et qui comprend 234 communes rurales réparties entre 9 provinces. La forêt d'arganier couvre une superficie d'environ 830.000 hectares. Elle joue un rôle écologique important pour la lutte contre la désertification en plus de son rôle socioéconomique en procurant un revenu pour des milliers de familles rurales.

Argane est la dénomination traditionnelle en amazigh de l'huile naturelle issue exclusivement des amandes des fruits de l'arganier. Cette huile est caractérisée par une teneur en acide gras oléique située entre 43,3% et 49,1% (Omega9), une teneur en acide gras linoléique (Omega6) située entre 29,3% et 36,0%. L'Argane présente un goût d'amendons grillés.

Ses qualités organoleptiques font de l'huile d'Argane un ingrédient raffiné pour diverses préparations culinaires (tajines, couscous, Amlou, poissons, sauces, ...etc.) ; son goût de noisette et d'amande rehausse la saveur des plats ; elle est également utilisée comme produit thérapeutique et cosmétique aux multiples bienfaits: hydratation et régénération de la peau, fortification des cheveux et des ongles, ...etc.

SAFRAN DE TALIOUINE

Le safran d'Appellation d'Origine Protégée « Safran de Taliouine » est cultivé dans des zones caractérisées par des hivers froids et des étés chauds et secs. Sa culture est cantonnée dans des zones montagneuses avec des altitudes allant de 1000 à 2400 m. C'est une culture qui supporte les températures très rigoureuses, pouvant atteindre jusqu'à 40°C en été et -18°C en hiver. Le safran de Taliouine est constitué par des stigmates séchées de couleur rouge intense recourbés et fragiles. Ces stigmates contiennent des substances importantes qui sont le Safranale, la Crocine et la Picrocrocine qui sont responsables respectivement de l'arôme, de la couleur et du goût.

Le safran d'AOP « Safran de Taliouine » se caractérise par un goût légèrement amer et un peu piquant très recherché pour remonter le goût des plats et boissons chaudes comme le thé. Le Safran est fortement demandé pour ses nombreux bienfaits. En phytothérapie, il est utilisé pour ses propriétés antidépresseur, antispasmodique et antalgique.

ROSE DE KELÂAT M'GOUNA-DADÈS

La plante du rosier de Kelâat M'gouna Dadès appelée communément El Ward El Beldi se présente sous la forme d'un arbuste à tiges sarmenteuses, dressées ou rampantes, généralement garnies de poils ou d'aiguillons, les feuilles sont alternes, caduques ou persistantes, les fleurs terminales sont solitaires ou en corymbes, les carpelles, nombreux, sont insérés sur un réceptacle charnu en forme d'urne. La couleur de la rose est rose et possède une odeur parfumée.

La rose de l'AOP « Kelaât M'Gouna Dadés » peut être utilisée à l'état frais pour son joli aspect et agréable parfum, à l'état sec comme produit cosmétique ou dans la production de l'eau de rose et des huiles essentielles.

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Les plantes aromatiques et médicinales se trouvent dans toutes les zones forestières de la Région de Tanger-Tétouan et certaines parcelles des Organisations Professionnelles Apicoles.

Les plantes de la région sont connues chez tous les opérateurs du domaine au niveau national et même chez certaines populations grâce à leurs typicités. Certaines même sont endémiques. Les plantes aromatiques et médicinales rentrent dans les recettes culinaires des populations de la région Tanger-Tétouan. Elles sont source de revenu et de remède.

Miel d'Euphorbe du Sahara

Le miel d'indication géographique « Miel d'Euphorbe du Sahara » est issu du nectar et/ou miellats butiné par les abeilles sur les associations végétales spontanées et naturelles de deux variétés d'Euphorbe : Daghmous et Dghaymissa

Ce miel très apprécié à l'échelle locale et nationale pour son goût et ses vertus médicinales. D'une couleur ambrée foncée à l'état liquide et brune claire homogène à l'état cristallin, le goût du miel d'euphorbe du Sahara est végétal sec, et épicé avec un arrière-goût piquant et intense permanent.

Produits du terroir : Un secteur clé et une stratégie dédiée

Hissés au rang de priorité stratégique pour l'agriculture marocaine par le Plan Maroc Vert, les produits de terroir constituent une véritable opportunité pour l'instauration d'un développement local viable et durable, particulièrement dans les zones rurales géographiquement et économiquement enclavées

La stratégie de développement des produits du terroir mise en place par le Plan Maroc Vert vise à favoriser la mutation d'un mode de production traditionnel sous organisé vers un secteur plus structuré, offrant des gammes de produits de qualité, à forte valeur ajoutée avec un accès durable aux marchés national et international.

Dans cet objectif, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en charge de la mise de en œuvre du Plan Maroc Vert, a instauré en 2011, la Direction de Développement des Produits du Terroir avec pour mission principale et exclusive le développement du secteur.

Axes de la stratégie :

La stratégie de développement des produits du terroir s'articule autour de cinq leviers d'intervention prioritaires à différents niveaux de la chaîne de valeurs :

1. Développement de l'amont et de partenariats d'agrégation équitables ;

2. Création de plateformes logistiques et commerciales régionales à proximité des producteurs ;
3. Amélioration de l'accès aux marchés de la distribution moderne au niveau national et à l'international ;
4. Appui aux efforts de labellisation des produits du terroir ;
5. Réalisation de campagnes de communication institutionnelle pour asseoir la notoriété des produits de terroir auprès du grand public.

Labellisation des produits

Préalable indispensable à toute stratégie de labellisation et de protection des produits de terroir, l'instauration du système des signes distinctifs d'origine et de qualité de ces produits a été entreprise dès 2008 par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Promulguée le 23 mai 2008 dans le cadre du Plan Maroc Vert, la loi n°25-06, relative aux Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ) des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques, a créé le cadre juridique indispensable qui permet la reconnaissance et la protection de produits marocains de terroir. Trois signes distinctifs ont été retenus : l'Indication Géographique (IG), l'Appellation d'Origine (AO) et le Label Agricole (LA).

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi n°25-06, le système marocain en matière de labellisation a permis, la reconnaissance de 29 Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ) (23 IGP, 5 AOP et un LA) après étude et examen de cahiers des charges y afférents, par la Commission Nationale des SDOQ. En effet, 38 produits ont été labellisés, il s'agit notamment de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Argane », l'IGP « Clémentine de Berkane », l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) « Safran de Taliouine », l'IGP « Dattes Majhoul de Tafilalet », l'IGP « Amande de Tafraout », l'IGP « Keskes Khoumassi », l'IGP « Figue de Barbarie d'Aït Baâmrane », l'IGP « Dattes Boufeggous », l'IGP « Câpres da Safi »....

Coopération Maroc-UAE

Le Royaume du Maroc et les Émirats Arabes Unis ont établi leurs relations diplomatiques en 1971. Depuis lors, ces relations sont très étroites, et basées sur une volonté mutuelle de consolider davantage la coopération dans tous les domaines.

Les relations économiques entre le Maroc et les Emirats Arabes Unis sont régies par plus de 60 accords de coopération, dont les plus importants sont:

- L'accord de coopération dans le domaine agricole, entré en vigueur le 4 Janvier 1991 ;
- L'accord concernant la promotion de la protection des investissements, entré en vigueur le 1 avril 2002 ;
- L'accord de création d' une zone de libre-échange, entré en vigueur le 9 juillet 2003.

Bilan de coopération dans le domaine agricole

- Entre Décembre 1999 et Juin 2000 et dans le cadre d'échanges d'expertises entre les deux pays en matière d'élevage la partie Emirati a sollicité l'assistance d'un expert marocain spécialisé dans le domaine d'élevage des chevaux ainsi que l'encadrement d'un enseignant chercheur de l'IAV Hassan II ;
- En Mars 2009, l'INRA a été couronné par le prix khalifa international de palmiers dattiers dédié aux recherches d'excellences en matière de culture du palmier et valorisation des dattes ;
- Du 15 au 17 Mars 2010, une importante délégation de responsables relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime a participé aux travaux de la quatrième édition de la conférence internationale du palmier dattier organisée aux EAU ;
- Du 27 Octobre au 05 Novembre 2010, une délégation d'investisseurs a effectué une visite de prospection du marché aux EAU avec la participation du président de la chambre d'agriculture de la région de l'Oriental ainsi que d'un représentant de l'Office Régional de développement Agricole ;
- Fin 2011, une délégation de la chambre d'Agriculture de Guelmim-Smara a effectué une visite de travail aux EAU;
- Du 04 au 12 Avril 2012, une visite au profit d'une délégation de haut responsables du Ministère de l'Environnement et de l'Eau du EAU a été organisée dans le cadre d'échange d'expérience dans le domaine de production, valorisation et conditionnement des légumes.

- En Octobre 2012, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a effectué des visites de travail officielles aux Emirats Arabes Unis et à d'autres Etats membres du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), contributeurs aux programmes de financement, sous forme de dons, de projets de développement au Maroc dans le cadre du partenariat stratégique établi en 2011 entre le Royaume du Maroc et le CCG. Cette importante contribution s'élève à un milliard de dollars US par an sur la période de 2012-2016 soit au total 5 milliards de dollars US. Les Emirats Arabes Unis contribueront à cette enveloppe à hauteur de 1,25 milliards de dollars ;

- En Avril 2013, Suite à la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une délégation de haut niveau conduite par Monsieur le Ministre de l'Agriculture a effectué une visite aux EAU dans le cadre de la mise en œuvre des

programmes de coopération entre le Maroc et les UAE dans le domaine agricole et de renforcer le partenariat bilatéral, notamment dans les secteurs des viandes rouges, des agrumes, des fruits et légumes, de la production laitière, et de l'aquaculture ;

- En Mai 2013, Une importante délégation Émiratie de haut niveau a effectué une visite au Maroc et a participé à des séances de travail avec l'ADA, ONSSA et EACCE ;
- En Novembre 2013 & Novembre 2014, le MAROC a participé au Salon International de l'Alimentation « SIAL Middle East » à Abu Dhabi, avec un pavillon présentant les produits de terroirs ;
- En Novembre 2014, Une délégation relevant de l'Agence pour le Développement agricole a participé à la foire internationale des produits frais à Abu Dhabi.

Perspectives de Coopération dans le domaine agricole

Les investissements Emiratis directs privés sont particulièrement orientés vers la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord, notamment dans le secteur bancaire et le tourisme. Au Maroc, les Investissement Emiratis s'entendent de l'immobilier, le secteur touristique et les télécommunications et ont occupé en 2010 le troisième rang parmi les pays étrangers investisseurs au Maroc.

Avec l'avènement du Plan Maroc Vert, qui s'inscrit dans une ligne d'ouverture sur les partenaires économiques du Maroc ainsi que bailleurs de fonds internationaux, le Département de l'Agriculture souhaite établir un modèle de coopération stratégique avec les EAU, notamment en développant les perspectives suivantes :

- Enrichir le cadre légal de coopération par la signature de :
 - Projet de Mémoire d'entente dans le domaine vétérinaire et sécurité de produits d'origine animal et de mer;
 - Projet de Protocole de coopération en matière de la mise en quarantaine et protection et échange de produits agricole ;
 - Projet de Mémoire d'Entente pour la promotion de l'Investissement dans le domaine Agricole et de l'Élevage.
- Le secteur agricole marocain présente des opportunités d'affaires, une main d'œuvre qualifiée, un climat des affaires en nette amélioration ainsi qu'un positionnement stratégique et une accessibilité aux marchés européens et américains via l'arsenal des accords d'échanges signés par le Maroc. De plus,

Le Département de l'Agriculture met à la disposition des investisseurs étrangers des terrains à travers l'initiative du Partenariat- Public-Privé.

- Les EAU, un pays structurellement dépendant des importations agricoles avec un niveau de revenu par habitant élevé : le marché Emirati pourrait constituer un débouché pour les produits agricoles marocains phares à l'export notamment les agrumes et les conserves végétales et éventuellement les produits de terroir ;
- Œuvrer pour accélérer la levée de la partie Emirati au niveau des fonds du CCG à travers un partenariat stratégique avec ce pays pour le développement du secteur agricole dans le cadre du Plan Maroc Vert. Ce partenariat pourrait porter sur le financement des actions entreprises par le Département de l'Agriculture dans le cadre de la stratégie du conseil agricole, du domaine de la recherche agronomique, de la commercialisation des produits de terroir...

A propos de l'ADA

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) est un établissement public créé en février 2009. Opérant sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, l'ADA assure la maîtrise d'œuvre et le pilotage du Plan Maroc Vert. Elle a aussi pour vocation de donner une nouvelle impulsion aux investissements dans le secteur agricole et de promouvoir une agriculture à la fois compétitive, durable et solidaire. L'ADA, sous la direction générale de M. Mohammed El Guerrouj, est organisée en cinq directions respectivement chargées de l'agrégation, de l'ingénierie des projets, de la gestion des projets, du développement des produits du terroir et des fonctions supports. Cette organisation a été choisie afin d'accompagner efficacement les projets agricoles et agro-industriels à chaque étape de leur évolution.

L'Agence pour le Développement Agricole a pour mission de participer à la mise en œuvre du Plan Maroc Vert.

Elle est chargée de proposer aux autorités gouvernementales les plans d'action relatifs au soutien des filières agricoles à haute valeur ajoutée dans une perspective d'amélioration de la productivité, à travers :

- la recherche et la mobilisation du foncier pour l'extension des périmètres agricoles et le développement des cultures à haute valeur ajoutée ;
- l'incitation à la valorisation des produits agricoles à travers la mise en place de nouveaux systèmes d'irrigation, d'équipements des exploitations, de conditionnement et de commercialisation ;
- la promotion des investissements agricoles et la mise en œuvre des partenariats avec les investisseurs.

L'Agence pour le Développement Agricole est également chargée de proposer aux autorités gouvernementales les plans d'action relatifs au soutien de l'agriculture solidaire à travers la promotion et la mise en œuvre de projets économiquement viables en vue d'améliorer le revenu des agriculteurs.

Pour la réalisation des missions qui lui sont imparties, l'Agence est chargée :

- de proposer au gouvernement les systèmes des incitations et subventions allouées dans le cadre du code des investissements agricoles et dans le cadre des contrats programmes passés entre l'Etat et la profession agricole en fonction des priorités de la stratégie Plan Maroc Vert et de son état d'avancement aux niveau national et régional;
- de promouvoir l'offre nationale en matière d'investissements agricoles à travers l'organisation, en collaboration avec les autorités gouvernementales et autres organismes concernés, de manifestations, foires et salons et autres campagnes de communication, en relation avec ses missions;
- d'entreprendre toute action de nature à favoriser les partenariats avec tout organisme intéressé par l'investissement dans le secteur agricole;
- d'organiser des actions de communication, de sensibilisation et d'information auprès des investisseurs et des différents intervenants du secteur agricole;
- d'assurer le suivi et l'évaluation des actions en relation avec ses missions.